

# Sennecey Pratique



<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



# VERRES GRAVÉS AVEC LE BLASON DE LA COMMUNE



Tarif

20 € La boîte de 6 verres

S'adresser à l'accueil de la Mairie

## Edito

"Suivez le guide !! "

Trois mots que beaucoup d'entre nous ont déjà entendus, au moins une fois dans leur vie ...

Annonciateur de découvertes, d'acquisition de savoirs, d'apprentissages et d'intégration dans un environnement, le guide est l'élément clé pour bien s'adapter dans le milieu dans lequel nous évoluons.

Vous avez entre les mains le premier guide complet à l'usage des habitants de la commune.

Dans cette soixantaine de pages, vous allez découvrir (ou re-découvrir) combien les activités et services à Sennecey-lès-Dijon sont nombreux et variés.

Notre commune, votre commune, se développe et se transforme au fil des jours, au bénéfice de ses habitants et de leur cadre de vie.

J'espère que cet ouvrage répondra à votre demande, dès que vous en aurez besoin.

Je vous souhaite donc une bonne lecture, et, n'oubliez pas ...

... " Suivez le guide ! "

**Le Maire,**  
**Philippe BELLEVILLE**



Directeur de la publication :

Philippe BELLEVILLE

Rédaction, documentation, diffusion :  
service communication de la Mairie

Tél : 03 80 47 00 12 Fax : 03 80 47 32 89

Courriel : [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

[www.commune-sennecey-les-dijon.fr](http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr)



## LA COMMUNE

Présentation .....	p. 6
Le blason et le logo .....	p. 7
Les labels .....	p. 8

La vie du Conseil municipal.....	p. 9
Les services municipaux .....	p. 10
Sennecey-lès-Dijon et son environnement .....	p. 12

---

## AMENAGEMENTS ET PROJETS

La ZAC des Fontaines.....	p. 14
La Plaine des Sports .....	p. 15

La restauration de l'Eglise Saint-Maurice .....	p. 16
---	-------

---

## VIE PRATIQUE

Famille.....	p. 18
Identité .....	p. 20
Elections.....	p. 20

Urbanisme et domaine public ...	p. 21
Cimetière.....	p.22
Location de salles.....	p. 23
Rénovation de votre logement...	p.24

---

## CADRE DE VIE

Les déchets .....	p. 26
Les animaux dans la ville.....	p. 28
Les troubles du voisinage .....	p. 28
Les transports .....	p. 29
Culte.....	p. 29

Gendarmerie .....	p. 29
Relais postal.....	p. 29
Les commerces .....	p. 30
Les entreprises.....	p. 31
Les professions de santé.....	p. 32

---

## PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

La petite enfance .....	p.34
Le PEDT / Plan mercredi .....	p. 35
Vie scolaire.....	p. 36
Les inscriptions scolaires.....	p.37

Les services périscolaires et de loisirs .....	p. 38
Le collège, lycée et bus class' .	p. 41

---

## CULTURE SPORTS ET ASSOCIATIONS

La Médiathèque .....	p. 43
Le service des sports.....	p. 45

Les associations .....	p. 46
Les manifestations .....	p. 56

---

## SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).....	p. 58
La Mutuelle Communale.....	p. 61

Château Service .....	p. 62
-----------------------	-------





## LA COMMUNE

- Présentation
- Le blason et le logo
- Les labels
- La vie du Conseil municipal
- Les services municipaux
- Sennecey-lès-Dijon et son environnement

## Présentation

Située aux portes de Dijon, la commune vous offre un environnement de qualité avec les services de la ville à proximité.

- facilité d'accès routier : rocade est, autoroute
- facilité de mobilité : transports DIVIA, bus scolaire
- centre commercial avec supermarché et galerie marchande
- médecins, infirmières, dentistes, kinésithérapeutes
- centre polyvalent utilisé par les associations et location aux particuliers
- centre de loisirs pour les jeunes
- écoles maternelle et élémentaire avec services périscolaires
- médiathèque avec espace numérique
- associations dynamiques et variées, sportives et culturelles.



## BIENVENUE A

### SENNECEY-LES-DIJON



Population totale  
1er janvier 2019

2 076

Variation de la  
population entre  
2011 et 2016

-1 %



Nombre total de  
logements

811

Part des résidences  
principales

96,7 %



Part des propriétaires  
de logement

85,3 %

Source INSEE, RGP 2016

## Les identités visuelles

### Le blason communal



En 1985, un travail d'ensemble est entrepris dans tous les départements, afin de doter toutes les communes d'une marque symbolique urbaine et de réviser la composition graphique de celles existantes.

Pour la Commune de Sennecey-lès-Dijon, un blason fut créé de toutes pièces.

Ainsi, après présentation de différents projets, le blason que vous connaissez "d'azur au chevron accompagné en chef de deux losanges et en pointe d'une croix tréflée, le tout d'or" tient son origine pour le chevron, les deux losanges et les couleurs du blason de Claude FYOT, Abbé de Saint-Étienne de Dijon et restaurateur de l'église de Sennecey en 1686 (blason dans le clocher) ; le troisième losange a été remplacé par une croix de Saint-Maurice, Patron de Sennecey, pour former une brisure et donner à ces armoiries une personnalité ; qu'ainsi elles ne soient pas confondues avec celles, très répandues de la famille Fyot.

Par délibération du 10 Mai 1985, la commune de Sennecey-lès-Dijon acquiert son symbole communal.

### Le logo communal



Un carré ; forme complète à la fois losange et rectangle, aux proportions harmonieuses comme se veulent les projets d'urbanisation de Sennecey-lès-Dijon.

Des lignes telles des sillons convergeant vers un sommet, lignes de force symboliques encadrant un visage souriant entre eau et verdure qui traduisent une volonté de marquer, d'organiser laborieusement notre espace de vie communal dans la continuité des premiers défricheurs.

Notre logo est pensé comme l'avenir de notre commune ; l'humain au cœur d'un développement harmonieux respectueux des espaces naturels. Le texte ne vient qu'affirmer notre projet : bien vivre ensemble. Tout un programme, le meilleur qu'il soit et depuis les premiers âges.

Il agit comme une identité mais aussi comme le rappel de la volonté municipale d'offrir à tous, petits et grands, un lieu de vie paisible et harmonieux.

## Les labels

### Participation citoyenne

Encadrée par la gendarmerie, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants et à les initier à la participation de leur environnement.

Cette démarche, finalisée par une convention signée en 2016, a pour objectif :

- D'établir un lien entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- De renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage ;
- D'accroître la réactivité des forces de sécurité contre les délinquances d'appropriation.



### Village Internet

Sur la base d'une analyse de ses systèmes d'information menée en 2016, la commune s'est engagée résolument vers une modernisation de ses services publics à travers le déploiement et le développement d'outils numériques en direction des usagers mais aussi des agents municipaux.

Avec son site internet, son portail famille, son portail médiathèque l'équipement des écoles en outils numériques, le développement de sa communication (électronique) ainsi que des services proposés aux habitants (demande d'acte d'Etat civil, demande de conclusion de PACS, inscription sur les listes électorales, signalement des désordres sur le domaine public), Sennecey-lès-Dijon est labellisée ville internet avec l'attribution de 4 arobases (sur une échelle de 5 possibles).

Ce label vient confirmer l'approche citoyenne d'internet et du numérique de la commune.





## La vie du Conseil municipal

### Le Conseil municipal

Le Conseil municipal de Sennecey-lès-Dijon est composé de 19 élus qui ont en charge la gestion des affaires de la commune.

Dirigée par le Maire, l'équipe municipale comprend 5 Adjointes qui ont pour mission de l'assister en suivant au plus près les dossiers de la commune.

Les séances du Conseil municipal sont publiques et se tiennent, d'une manière générale, les mardis soir, à 20h00, à l'espace Saint Maurice.

Les dates, heures, ordres du jour et comptes-rendus des séances sont affichés sur les panneaux municipaux situés sur le côté de la Mairie, sur le parking de la Mairie, sur le Pôle commercial et sur la Place Saint Maurice. Ils font également l'objet d'une publication sur le site internet de la commune.

### Les commissions

Le Conseil municipal est organisé en 7 commissions au sein desquelles les conseillers municipaux sont répartis :

- La commission « Administration Générale et Finances »
- La commission « Urbanisme, Patrimoine et Environnement »
- La commission « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse »
- La commission « Vie Associative, Sport et Culture »
- La commission « Vie Sociale et Solidarité »
- La commission « Communication et Événementiel »
- Le comité de pilotage de la ZAC des Fontaines
- La commission Pôle Educatif Territorial (également ouverte aux partenaires éducatifs).



## Le Conseil municipal des Jeunes (CMJ)



Le rôle du CMJ est de :

- Sensibiliser les jeunes à un civisme actif, afin qu'ils prennent conscience du rôle de citoyen dans une démocratie ;
- Faire participer les jeunes aux projets municipaux, entendre leur avis ;
- Permettre aux jeunes de jouer un rôle dynamique dans la vie de la collectivité, d'élaborer des projets et de les concrétiser, et d'exprimer leur vision, leur représentation de la commune ;
- Améliorer leur connaissance des institutions de la commune.

Durant leur mandat, diverses séances plénières sont organisées autour de 3 modules (citoyenneté, formation du conseiller, gestion de projet).

Élu en octobre 2018, le Conseil municipal des Jeunes sera renouvelé en octobre 2020

## Les services municipaux

Les services municipaux sont à votre disposition pour toute action relevant de la compétence communale.

Ils pourront également vous orienter dans vos relations avec les autres administrations.

### Services administratifs



Mairie, 5 rue de l'Eglise

Tél. 03.80.47.00.12

Fax. 03.80.47.39.82

@ : [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

### Services techniques



Centre Technique Municipal

16, rue du Pré aux Moines

Tél. 03.80.47.00.12

@ : [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

## Service Enfance-Jeunesse



Centre de loisirs - 2, rue Jean Dorain  
Tél. 03.80.47.00.12 ou 03.80.47.09.68

@ : [enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr](mailto:enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr)

## Service Sports / Associations



Vestiaires Sportifs - Rue Jean Dorain  
Tél. 03.80.10.33.34

@ : [sports-associations@sennecey-les-dijon.fr](mailto:sports-associations@sennecey-les-dijon.fr)

## Service Culturel



Médiathèque Michel Pimpie  
Rue Jean Dorain  
Tél. 03.80.47.00.56

@ : [mediatheque@sennecey-les-dijon.fr](mailto:mediatheque@sennecey-les-dijon.fr)

## Service Social



CCAS - 16, place Saint Maurice  
Tél. 03.80.47.00.12

@ : [ccas@sennecey-les-dijon.fr](mailto:ccas@sennecey-les-dijon.fr)

Sur rendez-vous



## Sennecey-lès-Dijon et son environnement



Le canton de  
Chevigny-Saint  
-Sauveur

La commune de Sennecey-lès-Dijon fait partie du canton dont Chevigny Saint Sauveur est le chef-lieu et qui regroupe Bressy-sur-Tille, Magny-sur-Tille, Neuilly-Crimolois, ainsi que Quetigny.

### Conseillers départementaux :

- M. Michel BACHELARD
- Mme Dénia HAZHAZ

[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

### Députée de la Côte d'Or :

#### ***(3ème circonscription de Dijon)***

- Mme Fadila KHATTABI



La Métropole

Les compétences de Dijon Métropole sont très larges et certaines sont obligatoires, telles que :

- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel ;
- L'aménagement de l'espace métropolitain ;

- La politique locale de l'habitat ;
- La politique de la ville ;
- La gestion des services d'intérêt collectif ;
- La protection, la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.

Et aussi :

- Création et gestion d'une fourrière de véhicules ;
- Création et gestion d'une fourrière pour chiens dangereux ;
- Prestations accessoires aux détenteurs de déchets d'activité de soins ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Toutes ces compétences s'exercent dans une perspective de développement durable et cohérent des 23 communes qui constituent Dijon Métropole.

### **Pour plus de renseignements :**

Dijon Métropole

40 avenue du Drapeau - CS 17510 -  
21075 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 50 35 35

@ : [contact@metropole-dijon.fr](mailto:contact@metropole-dijon.fr)

[www.metropole-dijon.fr](http://www.metropole-dijon.fr)





## AMENAGEMENTS ET PROJETS

- La ZAC des Fontaines
- La Plaine des Sports
- La restauration de l'Eglise Saint-Maurice

## La Zac des Fontaines

Le projet de la ZAC des Fontaines repose sur une armature d'espaces paysagers où se mêlent jardins partagés, jeux pour enfants, noues de récolte des eaux de pluies, chemins de promenade, ... soit presque 5 hectares d'espaces publics dédiés aux personnes de tout âge.

L'objectif principal de ce projet est de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle c'est-à-dire permettre aussi bien aux jeunes ménages qu'aux familles comme aux seniors de venir s'installer dans un cadre de qualité doté d'espaces publics qualitatifs.

Les typologies de logements proposées sont donc très variées afin de répondre aux aspirations et budgets du plus grand nombre : du collectif à l'individuel en passant par l'intermédiaire simple ou dense, du T2 au T5, des logements adaptés aux seniors...



## La ZAC des Fontaines en bref...

- Superficie de 14 hectares dont 5 hectares dédiés aux espaces publics
- Des espaces publics de qualité, intégrant la gestion des eaux de pluies
- 420 nouveaux logements créés à terme
- Des typologies variées : logements collectifs, intermédiaires et individuels
- Les rues Jean Dorain et de la Charme réaménagées, permettant le passage des transports en commun

## Contacts

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- l'aménageur (SPLAAD) au 03 45 83 90 13 ou [sennecey@splaad.com](mailto:sennecey@splaad.com)
- la commune au 03 80 47 00 12 ou [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)



## La Plaine des sports

Depuis 2017, la commune s'est engagée dans une vaste opération de réaménagement de la Plaine des Sports.

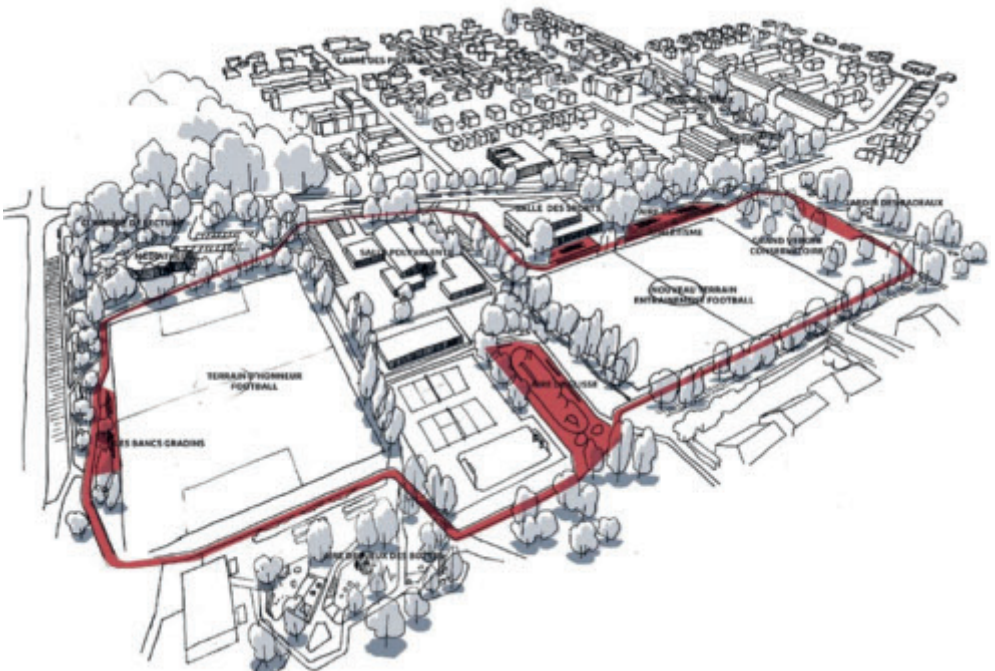
Ces travaux, planifiés sur plusieurs années, redessineront cet espace situé au cœur du village, à la jonction de la ZAC des Fontaines et du village existant.

Le projet propose la création d'une Grande Boucle, ruban de couleur qui, s'enroulant autour de la Plaine des Sports, distribue l'ensemble des espaces existants ou nouveaux, s'étire ou se dilate pour s'adapter aux milieux traversés et devient elle-même surface d'usage : aire de glisse, piste d'athlétisme ou gradins d'observation ...

Cette boucle devient un nouveau lieu de promenade, connectée avec les quartiers résidentiels périphériques.

Les équipements existants et à venir sur la Plaine des Sports :

- 1 grande boucle de promenade ;
- 2 terrains de football ;
- 1 terrain multisports ;
- 2 terrains de tennis ;
- 1 aire de glisse ;
- 1 jardin de fitness et d'athlétisme ;
- 1 verger conservatoire ;
- 1 aire de jeux pour enfants ;
- 1 clairière récréative et de lecture.



## La restauration de l'église Saint Maurice

### Un peu d'histoire

L'histoire de l'église Saint Maurice commence au IX<sup>ème</sup> siècle. En 887, Sennecey-lès-Dijon dispose d'une église paroissiale, dépendante de l'abbaye de Saint Etienne de Dijon. Rebâtie en 1049, elle est consacrée en 1059 et dédiée à Saint Maurice. Bien que très remaniée au cours du temps, notamment en raison des restaurations intervenues au XVI<sup>ème</sup>, puis au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'église a conservé l'essentiel de sa nef de 1049.

### Le projet de restauration

La commune, propriétaire de l'édifice depuis 1906, a eu soin d'entretenir son patrimoine. Aujourd'hui, la Municipalité prévoit un programme de restauration orchestré en plusieurs étapes :

- Tranche 1 : Sacristie, Chœur et Avant-Chœur
- Tranche 2 : Nef
- Tranche 3 : Extérieur

Fort d'une première expérience partenariale avec l'Association des Amis de l'Eglise Saint Maurice et la Fondation du Patrimoine, la commune a décidé de poursuivre cette collaboration en lançant une nouvelle souscription publique.

### Comment faire un don ?

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique le 18 avril 1997. Elle a pour objectif essentiel de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé et apporte un soutien au financement des projets associatifs ou publics.

C'est la Fondation du Patrimoine qui gère la campagne de mécénat lancée pour la restauration de l'église Saint Maurice et son mobilier.

Pour faire un don, il suffit de récupérer un bulletin disponible en Mairie, sur son site internet ou auprès de l'Association des Amis de l'Eglise Saint Maurice.

Le don peut être effectué par courrier ou par internet (site sécurisé de la Fondation du Patrimoine) : [www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-maurice-de-sennecey-les-dijon](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-maurice-de-sennecey-les-dijon)

Vous trouverez également sur ce site un simulateur vous permettant de calculer votre réduction d'impôt.







## VIE PRATIQUE

- Famille
- Identité
- Elections
- Urbanisme et domaine public
- Cimetière
- Location de salles
- Rénovation de votre logement

## Le secrétariat de Mairie

5 Rue de l'Eglise  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Site officiel :

[www.commune-sennecey-les-dijon.fr](http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr)

Tel. 03 80 47 00 12

Fax. 03 80 47 32 89

@. [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

### Horaires d'ouverture

<b>Lundi</b>	13h30 à 18h00
<b>Mercredi</b>	9h00 à 12h00 13h30 à 18h00
<b>Jeudi</b>	13h30 à 18h00
<b>Vendredi</b>	13h30 à 17h00

**Le secrétariat de Mairie est à votre disposition  
pour tout renseignement complémentaire**

## Formalités et démarches

### Famille

- **Naissance** : La déclaration de naissance est faite à la Mairie du lieu de naissance dans les 4 à 5 jours qui suivent l'accouchement. Pour les couples non-mariés, un livret de famille est délivré à la naissance du premier enfant commun.
- **Reconnaissance** : Pour les personnes non-mariées, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie.

En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). Cette démarche est faite dans n'importe quelle mairie.

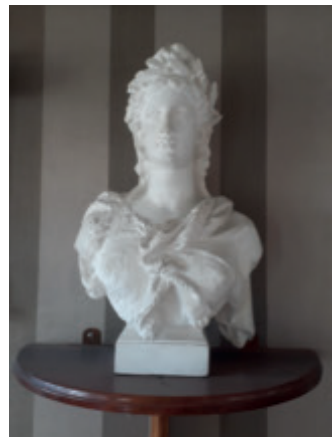
- **Livret de famille** : Si vous avez perdu votre livret de famille original, ou si on vous l'a volé, vous pouvez demander à ce qu'un second livret de famille (un duplicata) vous soit délivré. La demande se fait dans la mairie de votre lieu de domicile. Seul un des titulaires du livret peut faire une demande.

- **Mariage** : Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux époux a des liens durables de façon directe ou indirecte (via un parent). Le dossier de mariage doit être déposé à la Mairie de la commune choisie pour la cérémonie. Les futurs époux seront reçus en rendez-vous par l'officier d'Etat civil (en général Monsieur le Maire).



- **PACS** : Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, le PACS est enregistré à la mairie du domicile ou chez un notaire, sur rendez-vous et en présence des futurs partenaires.
- **Recensement service national** : Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles. La démarche se fait auprès de la mairie du domicile .

- **Décès** : Pour les décès survenus sur la commune de Sennecey-lès-Dijon, en règle générale, les déclarations sont effectuées par les sociétés de pompes funèbres. Cependant toute personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles peut faire la déclaration de décès en mairie. Se munir :
  - ⇒ du certificat de décès établi par le médecin ayant constaté le décès,
  - ⇒ du livret de famille du défunt (ou de la pièce d'identité en cas de célibat),
  - ⇒ de la pièce d'identité du déclarant.
- **Copie ou extrait d'acte** : Toute personne majeure peut faire une demande de copie d'acte ou d'extrait d'acte (naissance, mariage, décès) auprès de la Mairie du lieu de l'évènement en précisant sa filiation (noms et prénoms des parents).



## Identité

**Carte nationale d'identité et passeport :** Pour demander une carte nationale d'identité (CNI) ou un passeport, les pièces justificatives dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport ou d'une carte d'identité...

Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande.

**La Mairie de Sennecey-lès-Dijon n'est pas équipée pour l'établissement des CNI ou des passeports.**

Il est possible de remplir une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) en créant un compte personnel. Un numéro de dossier est attribué une fois la demande finalisée.

Après avoir rassemblé les pièces nécessaires, il faut prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées pour déposer son dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

**Liste des Mairies équipées sur la Métropole :**

- Chevigny-Saint-Sauveur
- Quetigny
- Longvic
- Chenove
- Talant
- Fontaine-lès-Dijon
- Dijon (mairie principale et mairies annexes)

## Election

**Inscription sur liste électorale :**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit.

Désormais, il est possible de s'inscrire toute l'année. L'inscription peut se faire en ligne, par courrier ou directement à la Mairie de votre domicile.

En cas de changement d'adresse sur une même commune, il est nécessaire de renouveler son inscription selon les mêmes modalités.





## Urbanisme

### Votre projet est-il réalisable ?

Vous avez un projet de rénovation extérieure, de construction, d'extension ... sur votre habitation ou local professionnel, ou votre clôture ..., il doit impérativement respecter le Plan Local d'Urbanisme en vigueur à la date de réalisation des travaux. Le Plan Local d'Urbanisme est consultable en mairie ou sur le site dédié publié par Dijon Métropole.

Toute construction avec ou sans fondation, tous travaux sur le bâti existant (extension, modification d'aspect extérieur, changement de destination) ou aménagements (division de propriété, lotissement ) doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme avant leur réalisation.

N'hésitez pas à vous renseigner avant de débiter votre projet :

- ⇒ Mairie de Sennecey-lès-Dijon au 03 80 47 00 12
- ⇒ Dijon Métropole, service droit des sols au 03 80 50 35 35



## Domaine public

### Occupation du domaine public :

Les particuliers tout comme les commerçants et artisans, peuvent avoir besoin d'occuper le domaine public (rues, trottoirs, places...) pour des besoins de travaux (dépôt de matériaux, de bennes, d'échafaudages ...) ou pour des besoins festifs (repas ou fêtes de quartiers par exemple).

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du secrétariat de mairie.

Le Maire autorise l'utilisation des espaces à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur mais également les contraintes de sécurité et de circulation.



## Pour aller plus loin :

La commune de Sennecey-lès-Dijon est raccordée au bouquet de services proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr), le site officiel de l'administration française.

Vous y trouverez des réponses à vos interrogations mais également de nombreux formulaires prêt à l'emploi et téléservices

Il est également possible de réaliser certaines demandes en lignes et notamment :

- Pré-demande d'enregistrement d'un PACS ;
- Demande d'Acte d'Etat Civil ;
- Déclaration de changement de coordonnées ;
- Demande d'inscription sur les listes électorales ;
- Recensement citoyen obligatoire ;
- Déclaration d'ouverture de chantier.

Pour accéder à ces services il est nécessaire d'avoir un compte sur [service-public.fr](http://service-public.fr)



Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

## Cimetière

### Le cimetière communal

Créé en 1984, le cimetière est un lieu de recueillement fleuri et entretenu par le personnel de la commune.

Il dispose de concessions destinées à l'inhumation des défunts mais également d'un espace cinéraire comprenant un jardin du souvenir, des mini-concessions et un columbarium.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le règlement du cimetière est consultable sur le site internet de la commune.

### Cimetière Intercommunal :

Il existe également un cimetière intercommunal, géré par Dijon Métropole, depuis 1995.

N'hésitez pas à consulter le site de la métropole pour de plus amples renseignements.

[www.metropole-dijon.fr/services-et-missions](http://www.metropole-dijon.fr/services-et-missions)

## Location de salles

### Salles municipales



#### Centre Polyvalent

La commune de Sennecey-lès-Dijon dispose d'un centre polyvalent équipé de deux salles, l'une de 300 m<sup>2</sup> et l'autre de 75 m<sup>2</sup>. Les deux salles peuvent être louées avec la cuisine qui les séparent.

Adresse: Rue Jean DORAIN - 21800 Sennecey-lès-Dijon

#### Salle Campanule (salle n°1)

Location pour les week-ends, du vendredi soir au lundi matin, de la salle Campanule avec son hall d'entrée, avec ou sans la cuisine.

Cette salle peut accueillir un maximum de 200 personnes.

#### Salle Iris (salle n°2)

Location de la salle Iris, avec ou sans la cuisine selon les disponibilités de la salle Campanule.

Cette salle peut accueillir un maximum de 60 Personnes.

#### Espace Saint Maurice

Adresse : Place Saint Maurice  
21800 Sennecey-lès-Dijon

L'Espace Saint Maurice, salle associative et municipale, est un équipement de proximité ouvert à la location pour les habitants de la commune.

Cette salle de 90 m<sup>2</sup> peut accueillir 70 personnes environ.



#### Information et réservation :

03 80 47 00 12

contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr

## La rénovation de votre logement

### Le soutien de Dijon Métropole

Au travers de sa politique de l'habitat et avec le soutien de l'État, de l'Ademe et de la Région Bourgogne Franche-Comté, **Dijon métropole a créé sa plateforme locale de rénovation énergétique des logements privés : Rénovéco Dijon métropole.**

Rénovéco Dijon métropole est un service public gratuit, objectif et personnalisé s'adressant à tous les propriétaires ou copropriétaires – occupants ou bailleurs – d'un logement situé dans l'une des 23 communes de Dijon métropole.

#### Contacts :

##### **SOLIHA Côte d'Or**

4, rue de la Redoute - ZAE CapNord  
21850 SAINT-APOLLINAIRE

Tél. : 03 80 60 83 15 ou 03 80 60 83 93

Site internet : <https://www.soliha.fr/>

##### **Espace INFO-> ENERGIE (EIE)**

1, boulevard Voltaire - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 59 12 80

##### **Agence Départementale d'Information sur le Logement de Côte d'Or (ADIL)**

4, rue Paul Cabet - 21000 DIJON  
Tél. : 03 80 66 28 88

## Le soutien communal

La commune de Sennecey-lès-Dijon a mis en place un dispositif destiné à promouvoir les énergies renouvelables dans le cadre de l'habitat individuel en apportant un concours financier, sans condition de ressources, aux particuliers qui s'engagent dans cette démarche.

Le logement équipé doit être la résidence principale et doit être construit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les travaux et équipements suivants sont éligibles aux aides financières de la Commune:

- chauffe-eau et chauffage solaire individuel ;
- équipement de chauffage au bois,
- pompes à chaleur ;
- cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité minimum de 1000 litres ;
- substitution d'une énergie fioul par une énergie autre.

Le montant des aides financières communales est fixé à 4% du montant total H.T. de l'équipement hors main-d'œuvre et frais de déplacement et plafonné à 500 €/an et par logement.

#### Contact :

Secrétariat de Mairie

03 80 47 00 12

[contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

Brasserie  
Coiffure

Inst. de Beauté  
Fleuriste

Opticien  
Pharmacie

Tabac Presse  
Boulangerie

ARTISAN BOULANG

## CADRE DE VIE

- Les déchets
- Les animaux dans la ville
- Les troubles du voisinage
- Les transports
- Culte
- Relais postal
- Les commerces
- Les entreprises
- Les professions de santé



## Les déchets



Dijon Métropole assure sur tout son territoire un service de ramassage dit sélectif, pour acheminer chaque type de déchets vers sa bonne filière de traitement.

Il dispose également de divers services comme les déchèteries, le ramassage des déchets verts sur abonnement et propose diverses actions de réduction et de valorisation des déchets.

Pour tout connaître sur la gestion des déchets sur la commune et le territoire du Grand Dijon, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site :

[www.trionsnosdechets-dijon.fr/](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr/)

### Collecte des déchets

Les collectes sont assurées selon les horaires et les modalités suivantes :

#### Ordures ménagères



Collecte : Lundi et jeudi matin (à partir de 5h00)

Les bacs doivent être sortis au plus tôt la veille au soir à partir de 19h00 et rentrés le jour même aussitôt que possible après la collecte.

#### Déchets recyclables



Collecte : mardi après-midi (à partir de 13h00)

Les bacs doivent être sortis au plus tôt le jour même à partir de 5h00 et rentrés le jour même aussitôt que possible après la collecte.

#### Déchets verts (sur abonnement)



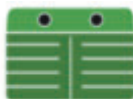
Collecte : mercredi après-midi (à partir de 13h00)

Les bacs doivent être sortis au plus tôt le jour même à partir de 5h00 et rentrés le jour même aussitôt que possible après la collecte.

Abonnement au 0800 12 12 11 (service et appel gratuits)

### Points d'apport volontaire

#### Dépôt du verre d'emballage



Deux points d'apport volontaire sont disponibles sur la commune :

- Rue Jean Dorain, vers le Centre Polyvalent ;
- Rue du Pré aux Moines, vers le cimetière.

Afin d'éviter les nuisances sonores, le dépôt du verre n'est autorisé que de 8h00 à 20h00.

**Les objets encombrants ne doivent pas être déposés aux pieds des conteneurs.**

### Où déposer mes vêtements ?



Trois points d'apports volontaires sont disponibles sur la commune :

- Parking du super U, route de Chevigny
- Rue Jean Dorain, vers le Centre Polyvalent ;
- Rue du Pré aux Moines, vers le cimetière.

### Objets encombrants

Service gratuit, réservé aux particuliers, sur rendez-vous.

#### Comment faire votre demande ?

Par téléphone : n° vert 0 800 12 12 11 (service et appel gratuits), accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h, sauf les jours fériés.

Par internet, sur le site [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

### Les déchetteries

Les 5 déchetteries de Dijon Métropole sont ouvertes tous les jours. Fermeture : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. L'accès est strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Dijon Métropole. Les professionnels ne sont pas autorisés.

#### Horaires d'été (du 2 mai au 31 octobre)

- Déchetteries de Chenôve, Dijon, Quetigny et Longvic : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h / le samedi de 9h à 19h / le dimanche de 9h à 13h.
- Déchetterie de Marsannay-la-Côte : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h / le samedi de 9h à 18h / le dimanche de 9h à 13h.

#### Horaires d'hiver (du 1er novembre au 30 avril)

- Déchetteries de Chenôve, Dijon, Quetigny et Longvic : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h / le dimanche de 9h à 12h.
- Déchetterie de Marsannay-la-Côte : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h / le dimanche de 9h à 12h.

## Les animaux dans la ville

Pour que notre cadre de vie soit préservé, un arrêté municipal indique des règles simples pour les propriétaires d'animaux domestiques.

Cela implique, entre autres, dans le respect de la personne et de l'environnement, le ramassage des déjections canines et la tenue en laisse de tout chien circulant sur les espaces publics (voies, parcs, squares, terrains de sports).

Il peut être également rappelé que Sennecey-lès-Dijon s'est dotée de distributeurs de sacs (toutounets) répartis sur l'ensemble de la commune. Ces équipements sont mis à la disposition des propriétaires d'animaux pour éviter la présence de déjections sur les espaces publiques.

**Alors n'hésitez pas à les utiliser et contribuer ainsi à la propreté de la commune.**



## Les troubles du voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.

Pour en savoir plus, les arrêtés relatifs aux animaux en ville et à la lutte contre les nuisances sonores sont disponible sur le site :

<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>

Rubrique Citoyenneté / Respect du cadre de vie

## Les transports

Keolis-Dijon Mobilités assure la gestion quotidienne commerciale et technique des transports urbains collectifs : le réseau Divia Mobilités.

Pour tout connaître sur les transports, n'hésitez pas à vous rendre sur les sites du Grand Dijon et de Divia.

### Renseignements :

- Sur [www.divia.fr/](http://www.divia.fr/), ou divia.mobi ou l'application sur smartphone
- À l'agence DiviaMobilités, 16 place Darcy à Dijon de 9h30 à 19h
- Au 03 80 11 29 29, de 7h à 20h du lundi au samedi

La commune est desservie par la ligne B16 (Quétigny allées cavalières -Crimolois)



## Essence

Station Service U

Pôle commercial - Route de Chevigny  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Station disponible 24h/24, 7j/7

## Distributeur de billets

Pôle commercial - Route de Chevigny  
21800 Sennecey-lès-Dijon

## Culte

Paroisse de la Visitation.

Avenue de la Visitation,  
21800 Chevigny-Saint-Sauveur

Tél. 03 80 30 65 24

@ : [secretariat@eglise-visitation-dijon.net](mailto:secretariat@eglise-visitation-dijon.net)

[www.eglise-visitation-dijon.net/w3/](http://www.eglise-visitation-dijon.net/w3/)

## Gendarmerie

Gendarmerie de Quétigny

1 rue des Jardins

21800 Quétigny

Tel. 03.80.46.33.36

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

En cas d'urgence, composez le 17

## Relais postal

Relais postal

Tabac - Presse Saint Maurice

Pôle commercial - Route de Chevigny  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 67 77 90

Pour avoir accès à l'essentiel des services de La Poste : affranchissement, dépôts de courriers (simples ou recommandés), retrait de colis et de lettres en instance, achat de Prêt-à-Poster, d'emballages Colissimo et de timbres.

## Les commerces

**En favorisant nos commerces de proximité nous avons tous à y gagner !**

Emploi, lien social, services... Nos commerces de proximité participent au quotidien, à l'attractivité et au dynamisme de notre commune .

**Les commerces senneçois au cœur de la vie communale !**

### **L'Atelier des Gourmandises (Boulangerie)**

Pôle commercial – Route de Chevigny  
- 21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 73 30 07

*Du lundi au samedi : 5h30 - 19h30*

### **Créa'Flore (Fleuriste)**

Pôle commercial – Route de Chevigny  
- 21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 36 84 91

[www.creaflore.fr](http://www.creaflore.fr)

*Du mardi au samedi : 09h00 – 12h30,  
14h00 – 19h00*

*Dimanche: 09h00 – 12h30*

### **La Flambée (Hôtel - Restaurant)**

Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 35 35

[www.laflambée.fr](http://www.laflambée.fr)

### **Coiffure Actuelle (Salon de coiffure)**

Pôle commercial – Route de Chevigny,  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 73 28 19

*Du lundi au jeudi : 09h00 – 12h00,  
13h30 – 19h00*

*vendredi : 09h00 – 19h00*

*Samedi : 08h30 – 17h00*

### **Gisèle Coiffure (Salon de coiffure)**

4, place Saint-Maurice -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 01 31

*Du mercredi au vendredi : 8h30 - 18h30  
Samedi : 8h00 - 15h30*

### **Garage du Bassin (Garage)**

1, rue de la Charme -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 32 00 15

[www.garage-du-bassin-sennecey.fr](http://www.garage-du-bassin-sennecey.fr)

*Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h00,  
14h00 – 18h00*

### **Le jardin de Faustine (Brasserie)**

Pôle commercial - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 09 83 29 18 50

*Du lundi au jeudi : 9h00 - 15h00*

*Vendredi et samedi : 9h00 - 15h00,  
19h45 - 21h00*



**L'Optique (Opticien)**

Pôle commercial – Route de Chevigny  
- 21800 Sennecey-lès-Dijon  
Tél. 03 80 71 09 81

[www.optiquedesennecey.com](http://www.optiquedesennecey.com)

*Du mardi au vendredi : 09h30-12h30,  
14h30-19h00*

*Samedi 09h30-12h30, 14h00-18h00*

**Tabac-Presses Saint Maurice (Tabac - Presse – Relais Postal)**

Pôle commercial – Route de Chevigny  
21800 Sennecey-lès-Dijon  
Tél. 03 80 67 77 90

*Du lundi au samedi : 7h00 - 19h00*

**Super U (Commerce)**

Pôle commercial - Route de Chevigny  
21800 Sennecey-lès-Dijon  
Tél. 03 80 72 67 20

[www.magasins-u.com/superu-senneceylesdijon](http://www.magasins-u.com/superu-senneceylesdijon)

*Du lundi au samedi : 8h30- 20h00*

*Dimanche : 09h30 - 12h30*

**Vam'da (Commerce électroménager)**

ZAE La Rente du Bassin - Rue  
Aristide Berges - 21800 Sennecey-  
lès-Dijon

Tél. 03 80 32 96 00

[www.vamda.fr](http://www.vamda.fr)

*Du mardi au vendredi : 09h00-12h00,  
14h00-19h00*

*Samedi : 09h00-12h00, 14h00-18h00*

**Les entreprises**

La commune dispose de deux zones d'activités, la ZAE de la Rente du Bassin et la ZAE du Fort.

De nombreuses entreprises sont présentes dans tous les domaines (artisanat, entretien des espaces verts, menuiserie, travaux publics et du bâtiment ...).



## Les professions de santé

### Médecins :

Mylène CHAZAL-COLOMBAT

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 02 32

Delphine BEAUMUNIER

Nathalie KAICHOUH - VAN HOECKE

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 67 74 44

### Pharmacie :

Pharmacie PILLOT

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 39 74

*Du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00,  
14h00 - 19h00*

*Samedi : 9h00 - 12h30, 14h00 -  
18h30*

### Orthophoniste :

Elodie ROUSSELET

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 45 83 17 68

### Infirmières :

Murielle BRENOT

Carine MATEOS

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 07 18

### Kinésithérapeutes :

Nicolas CHARBONNIER

Amélie BILLET

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 10 21 15

### Dentistes :

Frank LEMAIRE

Denis BRES DIN

Pôle de santé - Route de Chevigny -  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Tél. 03 80 47 06 90





## PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

- La petite enfance
- Le PEDT / Plan mercredi
- Vie scolaire
- Les services périscolaires et de loisirs
- Le collège, lycée et bus class'

## La petite enfance

### Les assistantes maternelles

L'accueil des enfants se fait au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental de la Côte d'Or.

Renseignements et liste des assistantes maternelles disponibles auprès du secrétariat de Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) mis en place par la CAF en lien avec le Conseil départemental permet d'obtenir des informations et les coordonnées des différents modes d'accueil du département.

### Les actions municipales

Pour accompagner les assistantes maternelles dans leurs missions mais également les parents de jeunes enfants, la commune met en place diverses actions culturelles et sportives :

- Les bébés lecteurs : des rendez matinaux, les premiers mardis de chaque mois à la Médiathèque Michel Pimpie
- L'atelier bougeotte : des rendez-vous matinaux, une fois par mois, les vendredis, au Centre Polyvalent

- La baby-Gym : chaque semaine, le mercredi matin, au gymnase de l'école maternelle

Elle accompagne également l'association des Assistantes Maternelles pour l'organisation de leurs activités en mettant des locaux à sa disposition.

**Pour en savoir plus, rendez-vous à la rubrique CULTURE, SPORTS et VIE ASSOCIATIVE**



## Le PEDT / Plan mercredi

### Le Projet Educatif Territorial

**La commune, en partenariat avec l'ensemble de ses partenaires éducatifs (écoles, parents d'élèves, associations) a adopté son Projet Educatif Territorial (PEDT) pour la période 2018-2021.**

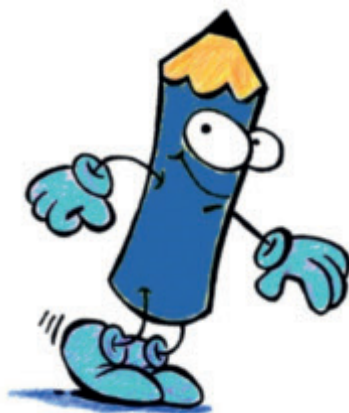
Ce PEDT a été labellisé « Plan Mercredi » par l'Etat récompensant ainsi le travail effectué depuis plusieurs années en faveur de l'enfance et la Jeunesse.

L'offre éducative proposée dans le cadre du PEDT communal est variée et adaptée au rythme des enfants et des jeunes. Le parcours éducatif mis en œuvre favorise pour tous, un accès aux temps libres, aux loisirs, à la culture et au sport :

- L'animation des séances de gymnastique en partenariat avec l'USEP Sennecey
- Un accès facilité à la Médiathèque Michel Pimpie
- La poursuite des séances de natation scolaire :
- Une intervention directe du service des Sports et des bibliothécaires sur le temps scolaire pour accompagner les projets des écoles.

Outre le renouvellement des objectifs initiaux, le nouveau PEDT s'engage résolument vers le développement des outils numériques. A travers son PEDT, la commune souhaite promouvoir des actions permettant de répondre aux objectifs suivants :

- Progresser dans l'utilisation des outils numériques ;
- Permettre la création numérique ;
- Sensibiliser aux limites de l'outil numérique ;
- Développer un esprit critique vis-à-vis de l'image et de l'information.





## Vie scolaire

### Les écoles

L'école maternelle « La Fontaine »



L'école élémentaire

« Roland Belleville »



### Les horaires scolaires :

<b>Matin</b>	<b>Accueil :</b> de 8h35 à 8h45 <b>Cours :</b> de 8h45 à 11h45
<b>Après-midi</b>	<b>Accueil :</b> de 13h35 à 13h45 <b>Cours :</b> de 13h45 à 16h45

### Les horaires scolaires :

<b>Matin</b>	<b>Accueil :</b> de 8h20 à 8h30 <b>Cours :</b> de 8h30 à 12h00
<b>Après-Midi</b>	<b>Accueil :</b> de 13h45 à 13h55 <b>Cours :</b> de 14h00 à 16h30

### Pour contacter l'école :

Ecole maternelle de la Fontaine

20 Rue du Stade

21800 Sennecey-lès-Dijon

Téléphone : 03 80 47 35 44

Mail : [maternelle.sennecey@free.fr](mailto:maternelle.sennecey@free.fr)

Pour rester informé sur la vie de l'école :

<http://sennecey-fontaine.blogspot.fr>

### Pour contacter l'école :

Ecole élémentaire Roland Belleville

Square du Pont de Pierre

21800 Sennecey-lès-Dijon

Téléphone : 03 80 47 02 52

Mail : [ec-el-sennecey-les-dijon-21@ac-dijon.fr](mailto:ec-el-sennecey-les-dijon-21@ac-dijon.fr)

## Les inscriptions scolaires

Pour toute inscription scolaire il est nécessaire d'effectuer cette démarche en Mairie.

### Les nouvelles inscriptions :

Qui sont concernés ?

- Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (en Petite Section) ou à l'école élémentaire (en Cours Préparatoire)
- Tous les enfants nouvellement installés dans la commune et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire (quelle que soit la classe)

### Comment s'inscrire ?

#### **L'inscription administrative en Mairie :**

L'inscription se fait au moyen du formulaire de demande d'inscription disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune. Ce document est à remplir et à retourner en Mairie accompagné des pièces nécessaires précisées dans le formulaire.

#### **L'admission par le Directeur de l'école :**

Après la phase d'inscription administrative en Mairie, les parents devront prendre rendez-vous avec le directeur d'école pour l'admission de leur enfant.

### Les réinscriptions :

En fonction de la situation des enfants, les démarches peuvent être différentes :

- L'enfant est déjà inscrit au sein de l'école (maternelle ou élémentaire), dans ce cas aucune démarche n'est à effectuer. Tous les enfants sont réinscrits automatiquement dans la classe supérieure, sauf avis contraire de l'école (redoublement ou radiation).
- L'enfant passe de la grande section de maternelle au cours préparatoire (CP), dans ce cas, aucune démarche n'est à effectuer en Mairie, le transfert s'opère automatiquement sauf si vous avez bénéficié d'une dérogation. Il sera toute fois nécessaire que les parents prennent rendez-vous avec la Directrice de l'école élémentaire pour l'admission de l'enfant.
- Si l'enfant a bénéficié d'une dérogation pour l'entrée à l'école maternelle, celle-ci devra obligatoirement être renouvelée pour le passage à l'école élémentaire. Il n'y a pas de reconduction automatique de la dérogation lors du passage en élémentaire.

## Les services périscolaires et de loisirs

### Le portail famille

Le portail familles est l'unique point d'entrée aux services Enfance et Jeunesse

#### ► Le portail Famille, c'est quoi ?

C'est un service en ligne simple et sécurisé accessible aux familles 24h/24 et 7j/7. Il comprendra également toutes les informations relatives au fonctionnement des structures.

#### ► Dans quel but ?

Ce service sera mis en place pour faciliter vos démarches administratives liées aux activités périscolaires et extrascolaires.

#### ► En quelques clics vous pourrez :

- Procéder aux réservations périodiques (programmation des présences) de votre enfant : aux accueils du matin, du soir et du mercredi, à la restauration scolaire, et au centre de loisirs durant les vacances ;
- Consulter et modifier vos réservations ;
- Visionner et régler vos factures.

#### ► Comment créer son compte famille ?

Si votre enfant fréquentait les services Enfance et Jeunesse l'année passée, les comptes sont automatiquement créés sans formalités particulières de votre part. Si votre enfant doit fréquenter pour la première fois les services municipaux, il sera nécessaire de remplir au préalable un dossier d'inscription disponible en Mairie. Ce document est également disponible en téléchargement sur le site de la commune ou sur le portail.



## La restauration et l'accueil

La Municipalité accompagne les familles pour l'accueil de leurs enfants

La commune met en place différents temps d'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire, avant et après l'école et durant le temps de la pause méridienne.

### L'accueil du matin :

Pour les enfants de maternelle, l'accueil se fait à l'école maternelle de 7h30 à 8h45 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Pour les enfants d'élémentaire, l'accueil se fait à l'école annexe de 7h30 à 8h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

### La restauration scolaire :

Le service de restauration scolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Durant ces quatre jours de fonctionnement :

- Pour les enfants de maternelle, les enfants sont pris en charge directement depuis leur classe. Les repas sont servis à l'école maternelle. Une équipe d'agents assure le fonctionnement de la restauration scolaire maternelle

- Pour les enfants d'élémentaire, les enfants sont pris en charge dans la cour de l'école, après la sortie des cours. Les repas sont servis au Centre Polyvalent. Une équipe d'agents assure le fonctionnement de la restauration scolaire élémentaire.
- Pour les deux écoles, les parents qui le désirent peuvent confier leur(s) enfant(s) aux animateurs entre 12h45 et 13h00 dans le cadre de la garderie du midi.

### L'accueil du soir :

- Pour les enfants de maternelle et à l'issue des cours, l'accueil se fait à l'école maternelle de 16h45 à 18h30 (départ échelonné possible)
- Pour les enfants d'élémentaire et à l'issue des cours, l'accueil se fait à l'école annexe de 16h30 à 18h30 (départ échelonné possible).



## L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans révolus à 11 ans, de 7h30 à 18h30. Il est ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les présences peuvent se faire à la journée ou en demi-journée, avec ou sans repas, sauf pour les grandes sorties, pique-niques et séjours ou l'inscription à la journée est nécessaire.

Durant les vacances, un accueil minimal sur 4 demi-journées est obligatoire.

Fermeture annuelle durant les vacances de Noël et 2 semaines en août.

### Contact

Service Enfance – Jeunesse

Tél. : 03 80 47 00 12

ou 03 80 47 09 68

@ : [enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr](mailto:enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr)

## L'Accueil Jeunes

L'accueil Jeunes est un espace convivial dédié aux jeunes de 12 à 17 ans. C'est un lieu de participation et de prises d'initiatives, un lieu d'écoute et de parole favorisant l'épanouissement des jeunes. C'est aussi un lieu ressources pour le développement des projets propres aux adolescents qui le fréquentent.

## L'accueil libre

Tout au long de l'année, les ados peuvent se retrouver librement à l'espace jeunes afin d'échanger, se détendre, faire leurs devoirs et profiter des équipements mis à leur disposition (télévision, ordinateur, babyfoot, jeux vidéo, musique,...). En accord avec le tuteur légal et le responsable de service, les jeunes peuvent aller et venir au sein de l'Accueil jeunes.

### Sorties, activités, séjours...

Toute l'année, l'Accueil Jeunes propose des activités ludiques, sportives et culturelles.

### Jours et heures d'ouverture :

#### Pendant la période scolaire :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30
- Le vendredi de 17h15 à 20h15

#### Pendant les vacances scolaires :

- Tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Les jeunes ont également la possibilité de prendre leur repas du midi au Centre de Loisirs.

### Contact

Accueil jeunes

Téléphone : 06.75.07.22.77

@ : [enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr](mailto:enfance-jeunesse@sennecey-les-dijon.fr)



## Le collège

Le collège de rattachement de la commune est le collège Camille Claudel de Chevigny Saint-Sauveur.

### Coordonnées :

Adresse: 4, route de Dijon

21 800 Chevigny-Saint-Sauveur

Tel :03 80 48 15 90

@ : [col21-camilleclaudel.ac-dijon.fr](mailto:col21-camilleclaudel.ac-dijon.fr)



## Le Lycée

Le lycée de rattachement de la commune est le lycée Jean Marc Boivin à Chevigny Saint-Sauveur.

### Coordonnées :

Adresse: 4 Bis, Route de Dijon

21800 Chevigny-Saint-Sauveur

Tel :03 80 48 15 80

@ : [0211909L@ac-dijon.fr](mailto:0211909L@ac-dijon.fr)



## Le Bus Class'

Le collège Camille Claudel et le Lycée Jean-Marc Boivin sont desservis par les transports en commun et notamment le Bus Class' (ligne 69). Ce bus est accessible à tous les voyageurs munis d'un titre de transport Divia Mobilités. Le service est assuré du lundi au vendredi en période scolaire.

[www.divia.fr/page/bus-class.fr](http://www.divia.fr/page/bus-class.fr)





## CULTURE, SPORTS ET ASSOCIATIONS

- La Médiathèque
- Les équipements sportifs
- Les associations
- Les manifestations

## La Médiathèque Michel Pimpie

**Ouverte depuis 2007 la médiathèque est désormais un lieu incontournable**



La médiathèque est un lieu ouvert à tous, où livres, ordinateurs, sculptures, peintures et plantes se côtoient avec harmonie et connivence. Lieu où lecteur, simple badaud, flâneur et visiteur s'y sentent agréablement bien.

### Ouverture tout public

#### Période scolaire

mardi : 16H30 - 18H30

mercredi : 9H - 12H / 14H - 18H30

vendredi : 16H30 - 18H30

samedi : 10H - 12H

#### Pendant les vacances scolaires

mardi : 16H30 - 18H30

mercredi : 9H - 12H / 14H - 18H30

vendredi : 16H30 - 18H30

### Le prêt d'ouvrages

#### S'inscrire

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible à la médiathèque ou sur son portail numérique. Une carte, retirée par vos soins à l'accueil de la médiathèque, vous permettra d'emporter des documents mais aussi d'obtenir votre identifiant pour accéder à votre espace utilisateur.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

#### Conditions de prêt

Les documents peuvent être empruntés pour une durée de 3 semaines. Leur nombre est limité à 3 supports

### Les activités

#### Les bébés lecteurs (gratuit)

Des rendez-vous matinaux, les premiers mardis de chaque mois. Ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans, non scolarisés et accompagnés de leur nounou, maman, papa ou grands parents.

#### Les écoles (gratuit)

À l'initiative des enseignants des écoles élémentaires et maternelles de la commune, les enfants sont accueillis régulièrement à la Médiathèque pour la réalisation de projets ou de simple moment de lecture.

## Les pommes d'ados (gratuit)

Ce n'est pas un groupe à proprement parler. Ce sont des jeunes lecteurs, très actifs, qui, selon leurs envies, s'investissent dans des projets de la médiathèque (lectures, spectacles...)

## ZOOM : Le comité de lecture (gratuit—adulte)

Les zoomeurs(ses) se retrouvent les samedis matin (toutes les 6 semaines environ) autour d'un petit déjeuner, pour discuter des livres sélectionnés par les bibliothécaires.

## Les expositions

Le hall d'entrée de la médiathèque est un espace dédié aux artistes amateurs (peintres, sculpteurs, photographes...). Périodiquement de nouvelles expositions sont proposées et une rencontre avec les artistes est organisée un samedi matin autour d'un petit-déjeuner.

### Contact :

Tel. : 03 80 47 00 56

@ : [mediatheque@sennecey-les-dijon.fr](mailto:mediatheque@sennecey-les-dijon.fr)

2 rue Jean Dorain

21800 Sennecey-lès-Dijon

Portail numérique :

[www.mediathequesennecey21.opac3d.fr](http://www.mediathequesennecey21.opac3d.fr)

## La Médiathèque Côte d'Or

La Médiathèque Michel Pimpie fait partie du réseau des bibliothèques du département animé par la Médiathèque Côte d'Or.

Ce partenariat permet d'alimenter le fonds de documents de la médiathèque mais aussi de bénéficier (pour les bibliothécaires) de formations thématiques.

## Accédez à la médiathèque Numérique !

La médiathèque Côte d'Or a lancé la médiathèque numérique. Tous les adhérents des bibliothèques du réseau départemental peuvent désormais bénéficier de contenus numériques riches et variés, accessibles légalement et gratuitement 24h/24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

### Vous souhaitez vous inscrire :

Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit d'être inscrit à la médiathèque Michel Pimpie (à jour de cotisation).

Pour tous renseignements, contactez les bibliothécaires.



## Le service des Sports

### Les équipements sportifs

La commune dispose de plusieurs équipements sportifs, situés sur la Plaine des Sports, en accès libre :

- 2 terrains de football
- 2 terrains de tennis
- 1 terrain multisports



### Les activités sportives

Le service des sports organise diverses activités en direction de différents publics.

#### L'atelier bougeotte (gratuit)

Une fois par mois, le vendredi matin (9h00 - 10h00), des ateliers sportifs sont proposés au Centre Polyvalent aux enfants de moins de 3 ans, non scolarisés et accompagnés de leur nounou, maman, papa ou grands parents.

#### La Baby-Gym (payant)

Tous les mercredis matins de 10h00 à 11h00 au gymnase de l'école maternelle, des séances de gymnastique sont proposées pour les petits de 2 à 5 ans.

#### Les écoles (gratuit)

A l'initiative des enseignants, le service des sports intervient régulièrement auprès de l'école élémentaire pour proposer des séances de découverte et des pratiques sportives. Le service accompagne également les écoles dans l'organisation de leurs activités (natation scolaire, rencontre inter-écoles...).

#### La gym douce (payant) - CCAS

Les mardis matin (de 9h30 à 10h30) ou les jeudis matins de 9h30 à 10h30) au Centre Polyvalent, des séances de gymnastique douce sont proposées pour les adultes.

#### Equi mouv' (payant) - CCAS

Les vendredis matin (de 9h30 à 10h30) des séances ouvertes aux personnes qui souhaitent retrouver une activité physique afin de conserver leur indépendance sont proposées au Centre Polyvalent.

**Contact** : Service Sports et Vie Associative

Tél. : 03 80 10 33 34

@ : [sports-association@sennecey-les-dijon.fr](mailto:sports-association@sennecey-les-dijon.fr)



## Les associations

L'une des particularités de Sennecey-lès-Dijon est la présence d'un grand nombre d'associations offrant des activités très variées.

Ainsi, chacun peut acquérir ou conforter des savoirs, pratiquer différents sports, partager des centres d'intérêt ...

Ce tissu associatif riche contribue grandement au lien social et au dynamisme de la commune. Autour de la mobilisation des bénévoles et des acteurs associatifs, ce sont de nombreux projets, manifestations et activités qui sont organisées sur notre territoire.



## Association des Assistants Maternelles



### Rencontres et organisations de manifestations récréatives pour les tout-petits

Créée en 1988, L'association des Assistantes Maternelles de Sennecey-lès-Dijon permet aux assistantes maternelles de se retrouver pour organiser des manifestations récréatives avec les enfants dont elles ont la garde (activités manuelles, après-midis récréatifs ...).

#### Bureau / Membres :

Présidente : Claudine CHOSSON

Secrétaire : M-Thérèse PAQUIER

Trésorière : Véronique TISSOT

#### Contact :

Claudine CHOSSON

Tél. : 03 80 47 04 08

@ : [chossou-claudine@orange.fr](mailto:chossou-claudine@orange.fr)

#### Siège :

11 place Saint Maurice

21800 Sennecey-lès-Dijon

Les assistantes maternelles constituent le principal mode de garde des très jeunes enfants sur la commune.

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible au secrétariat de Mairie.

## Action Catholique des Enfants (ACE)

L'Action Catholique des Enfants (ACE) est une association loi 1901 reconnue d'éducation populaire et membre de l'Église de France. Elle rassemble partout en France les enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. En groupes de copains, accompagnés par des adultes attentifs à ce qu'ils vivent et disent, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs.

À l'ACE, ils expérimentent une vie basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire et de devenir acteurs et citoyens.

### Contacts :

Anne-Laure BAZIN

Tél. 06 80 26 48 58

@. bazin.annelaure@gmail.com

Mireille DJEMBE

Tél. 03 80 63 14 47

@ : [fedeace21@wanadoo.fr](mailto:fedeace21@wanadoo.fr)

### Siège :

9bis, boulevard Voltaire

21000 Dijon

## Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes A.D.C.N.A



Créée en 1983, cette association se donne comme objectif de :

- Défense des habitants de Sennecey-lès-Dijon contre les nuisances aériennes ;
- Faire respecter les chartes antibruit ;
- Négocier avec les autorités préfectorales à la Commission consultative de l'Environnement afin de préserver la quiétude des riverains de l'aéroport de Dijon-Longvic ;
- Traitement des plaintes des riverains et envoi vers le gestionnaire de l'Aéroport.

### Bureau / membres :

Président : Didier BOSCH

Vice-Président : Bernard PEGON

Secrétaire : Enza GODILLOT

Trésorier : Christian BRENOT

### Contact :

Didier BOSCH

Tél. 06.52.38.92.80

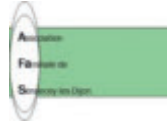
@ : [didierandre.bosch@free.fr](mailto:didierandre.bosch@free.fr)

### Siège :

13 rue des Hirondelles

21800 Sennecey les Dijon

Association  
Familiale de  
Sennecey-lès-  
Dijon (A.F.A.S)



Créée en 1966, l'AFAS est la plus ancienne association de la commune.

Elle accueille petits et grands dans différentes activités telles que :

- Randonnée
- Judo
- Taïso
- Ateliers manuels adultes et enfants
- Ateliers « Art Floral »

#### **Bureau / Membres :**

Président (e) : M-Thérèse PAQUIER

Secrétaire : Catherine BERARD

Trésorière : Agnès BOURGEOIS

#### **Contact :**

Marie-Thérèse PAQUIER

Tél. 03 80 47 36 01

@ : [mtherese.paquier@free.fr](mailto:mtherese.paquier@free.fr)

#### **Siège :**

20 rue de la Grande Légie  
21800 Sennecey-lès-Dijon



Comité des Fêtes  
de Sennecey-lès-  
Dijon



**Créé en 2002, le Comité des Fêtes propose diverses animations culturelles, éducatives, sportives et sociales sur la commune.**

#### **Bureau / Membres :**

Président : J-Louis CHAMPMARTIN

Trésorier : Thierry CAMUS

Secrétaire : Alain VOURC'H

#### **Contacts :**

Jean-Louis CHAMPMARTIN

Tél. 06 22 53 74 32

@. [champmartin.jeanlouis@neuf.fr](mailto:champmartin.jeanlouis@neuf.fr)

ou

Norbert CHEVIGNY

Tél. 07 71 70 71 97

@. [nchevigny21@gmail.com](mailto:nchevigny21@gmail.com)

Le Comité des Fêtes , c'est :

- le marché gourmand nocturne le premier samedi de juin,
- La retraite aux flambeaux le 13 juillet et une animation festive le 14 juillet,
- le vide-grenier,
- la bourse aux jouets en novembre,
- et la fête des sapins après les fêtes de fin d'année.

## Comité Jardinot de Sennecey



Commandes groupées de graines, cours de jardinage, de greffe, de taille ... L'association locale est le relais de l'association nationale et régionale sur son territoire. En s'intégrant dans une démarche de développement durable, elle propose l'achat de plantations diverses, des cours de jardinage et l'établissement d'un rucher-école sur Sennecey-lès-Dijon.

### Bureau / Membres :

Président : Gérard BRULEBOIS

Secrétaire : Ghislaine BOURGEON  
- MARTINEZ

Trésorier : Philippe JOBELIN

### Contact :

Gérard BRULEBOIS

Tél. 03 80 73 40 27

### Siège :

43 rue du Paquier d'Aupré  
21850 Saint-Apollinaire

La commune et le Comité Jardinot de Sennecey se sont associés pour gérer le rucher pédagogique communal dénommé Rucher Robert THOMAS, à l'initiative du projet.



## Comité F.N.A.C.A. de Neully / Sennecey



### Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

La F.N.A.C.A créée le 14 octobre 1958 est une association spécifique, indépendante, apolitique, type loi de 1901. Le comité de Sennecey-Neully a été déclaré en préfecture le 22 juin 1979. Il compte actuellement 61 adhérents et 9 sympathisants.

### Bureau / Membres :

Président : Roger MORIZOT

Secrétaire : Georges CORTOT

Trésorier : Daniel LACOMBE

### Contacts :

Roger MORIZOT

03 80 47 04 07

@ : [roger.morizot@club-internet.fr](mailto:roger.morizot@club-internet.fr)

Maurice BECTARD

03 80 47 05 38

@ : [maurice.bectard@hotmail.fr](mailto:maurice.bectard@hotmail.fr)

### Siège :

Mairie de Neully-lès-Dijon



## Compagnie ZIGZAG

### Atelier théâtre amateurs - création de spectacles professionnels

Créée en 1997, l'association dispense des cours de théâtre pour adultes amateurs. Elle crée des spectacles dans le cadre de ses ateliers mais aussi des spectacles professionnels.

#### Bureau / Membres :

Présidente : Isabelle TISSERAND

Trésorière : Françoise BOURDON

Secrétaire : Jacques VAUSSANVIN

#### Contact :

Danielle LATROY FUSTER

Tél. 06 37 87 50 13

@ : [danielle.latroy@orange.fr](mailto:danielle.latroy@orange.fr)

Ou [compagnie.zigzag@wanadoo.fr](mailto:compagnie.zigzag@wanadoo.fr)

#### Siège :

23 rue des Jardins

21800 Sennecey-lès-Dijon

## Courir à Sennecey



Créée en 2009, Courir à Sennecey a pour but de faire découvrir et de partager la passion de la course à pied dans une recherche de bien-être.

#### Bureau / Membres :

Président : Alain VOURC'H

Secrétaire : Yannick ASSIMON

Trésorier : Yves COSTILLE

#### Contact :

Alain VOURC'H

Tél. 06 29 95 85 40

@ : [alain.vourch21@gmail.com](mailto:alain.vourch21@gmail.com)

Courir à Sennecey organise, chaque année, « Les Foulées du Pont de Pierre », une course à pied qui emprunte les rues et chemins de la commune de Sennecey-lès-Dijon.





Football Club de  
Sennecey-lès-Dijon



## Pratique et promotion du football

Créé en 1973, le FC Sennecey est un club motivé, cherchant à offrir un épanouissement de qualité dans toutes les catégories représentées, de par l'encadrement qualifié et diplômé comme dans l'implication du respect des valeurs éducatives, civiques et sociales. N'hésitez pas à rejoindre une équipe sympathique et dynamique.

## Bureau / Membres :

Président : Pierrot DIGONNET

Secrétaire : Sabrina DOUARNE

Trésorière : Gwenaëlle OYON

## Contacts :

Pierrot DIGONNET (Président)

M. JACQUET (Responsable de l'école de foot)

Tél. 06 21 13 34 62

@ : [pierrotdigonnet@gmail.com](mailto:pierrotdigonnet@gmail.com)

## Siège :

2 rue du Stade

21800 Sennecey-lès-Dijon

Le FC Sennecey a pour ambition de labelliser son école de football. Le club s'est ainsi structuré pour atteindre cet objectif.

Les Ailes de Bacchus



## Dégustations et discussions

Créée en 2011, l'association "Les Ailes de Bacchus" rassemble des œnophiles dans l'âme : amateurs éclairés ou néophytes, autour du thème de "l'art de la vigne et du vin".

Ces rencontres ont lieu mensuellement à la Médiathèque Michel Pimpie ou chez des professionnels sur invitation de ces derniers.

Les séances doivent permettre aux adhérents d'acquérir les bases de dégustation des vins en général mais aussi une culture des cépages, des zones de production et de leurs appellations.

## Bureau / Membres :

Président : Christophe CHEVRIAU

Trésorier : Eddy GAFFIOT

Secrétaire : Patrice MAZIER

## Contact :

Christophe CHEVRIAU

Tél. 06.87.14.70.96

@ : [c.chevriau@free.fr](mailto:c.chevriau@free.fr)

## Siège :

1 rue de l'Eglise

21800 Sennecey-lès-Dijon

## Les Amis de l'Eglise Saint Maurice



Créée en 2013, l'association a pour but de faire connaître le patrimoine de notre commune. Dans ce cadre, elle participe activement à la restauration et la sauvegarde de l'église de Sennecey-lès-Dijon, par la recherche de soutiens financiers et en faisant découvrir au plus grand nombre cette partie du patrimoine de notre village.

### Bureau / Membres :

Présidente: Liliane MANSUY

Secrétaire : Elisabeth SOMMANT

Trésorier : Guy LEFOLLE

### Contact :

Liliane MANSUY

Tél. 03.80.47.38.18

@ : [mamily21@yahoo.fr](mailto:mamily21@yahoo.fr)

### Siège :

6, allée Lucie Aubrac

21800 Sennecey-lès-Dijon

En 2019, la commune et l'association des amis de l'église Saint-Maurice se sont rapproché de la Fondation du Patrimoine pour promouvoir une campagne de souscription publique en vue de la restauration de l'Eglise Saint-Maurice

## Les commerçants du pôle de Sennecey-lès-Dijon

### Promotion et animation du commerce local

Créée en 2016, cette association a pour but de :

- De réunir les commerçants dans le but de promouvoir le commerce, l'artisanat et le tissu associatif ;
- organiser tous types d'animation, d'exposition et de jeux favorisant le développement économique et culturel du pôle ;
- De représenter l'ensemble des commerçants auprès des administrations, collectivités locales et tous autres organismes administratifs ou économiques.



## Les Jardiniers de Sennecey



### Location de parcelles pour faire son jardin

L'association des Jardiniers de Sennecey-lès-Dijon propose des parcelles à cultiver situées sur un terrain proche du Centre Polyvalent.

Des parcelles sont actuellement disponibles. Les demandes sont à déposer auprès des responsables, ou lors de l'assemblée générale. Les attributions sont effectuées en fonction des disponibilités, et selon l'ordre d'inscription.

Pour tout public, jardiniers débutants, amateurs ou confirmés.

### Bureau / Membres :

Président : Christian LEVEILLE

Secrétaire : Christian CHARLES

### Contact :

Christian LEVEILLE (Président)

Tél : 06 99 17 97 75

Christian CHARLES (Secrétaire)

Tél : 03 80 47 05 90

### Siège :

Mairie de Sennecey-lès-Dijon



## Planet circuit



Créée en 2019, cette association a pour objet de partager, développer et faire connaître le modélisme de circuit automobile.

### Contact :

M. Loïc TEILLET

### Siège :

14 rue des Jardins  
21800 Sennecey-lès-Dijon

## Sennecey Arts Martiaux 21



### Le karaté est un sport et une école de la vie.

Pratiquer ce sport, c'est aussi respecter les 9 vertus du karatéka : l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté, l'humilité, la droiture, le respect et le contrôle de soi.

### Bureau / Membres :

Président (e) : René MONIN

### Contact :

@ : [sennecey.a.m21@gmail.com](mailto:sennecey.a.m21@gmail.com)

### Siège :

Mairie  
5 rue de l'Eglise  
21800 Sennecey-lès-Dijon

## Sennecey en Chœur



### Un chœur à l'unisson pour Sennecey-lès-Dijon

Créée en 2009, cette association a pour objectif de promouvoir le chant choral dans un but de détente et de convivialité.

Dirigée par M. Yves KLEIN, chef de chœur professionnel, elle dispose d'un répertoire varié mêlant tous les styles adaptables au chant choral.

#### Bureau / Membres :

Présidente: Catherine GRÉGOIRE

Secrétaire : M-F SCHMITT

#### Contact :

Catherine GREGOIRE :

Tél. 06 61 72 96 08

@ : [catherine.anne.gregoire@bbox.fr](mailto:catherine.anne.gregoire@bbox.fr)

Marie-Françoise SCHMITT :

Tél. 03 80 47 08 36

@ : [mf.caillet.schmitt@free.fr](mailto:mf.caillet.schmitt@free.fr)

#### Siège :

20 rue de l'Aige aux Mouches  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Le Chœur accueille volontiers de nouvelles voix. N'hésitez pas à contacter l'association.



## Sennecey Loisirs



### Pour laisser son corps s'exprimer en musique

Créée en 1994, l'association Sennecey Loisirs propose diverses activités autour de la danse :

- atelier danse pour enfant (maternelle, élémentaire et ados)
- atelier danse pour adulte
- danse en duo (salsa, tango, quick step, fox trot ...)
- atelier zumba

#### Bureau / Membres :

Président : Bertrand MAJASTRE

Trésorière: Elisabeth COITOUX

Secrétaire : Isabelle GOMES

#### Contact :

Bertrand MAJASTRE (Président)

@ : [sennecey.loisirs@gmail.com](mailto:sennecey.loisirs@gmail.com)

#### Siège :

12 rue Chanoine Kir  
21800 Sennecey-lès-Dijon



## Sennecey Rando

**Une journée de sentier = une semaine de santé !**



Créée en 2003, l'association Sennecey Rando organise des randonnées pédestres de tous niveaux :

- le dimanche à la journée tous les 15 jours.
- le mardi après-midi tous les 15 jours.
- un week-end de trois jours avec une destination différente chaque année.

Des sorties dynamiques pour tous à la découverte du patrimoine naturel et historique de Côte-d'Or et des départements voisins.

### **Bureau / Membres :**

Présidente : Christine MOUREAUX

Secrétaire : Catherine BERTHELO

Trésorière: Christelle COUTY

### **Contact :**

Pascal et Christine MOUREAUX

Tél. 03.80.47.09.01

@ : [sennecey.rando21@gmail.com](mailto:sennecey.rando21@gmail.com)

### **Siège :**

9 rue du Pré aux Moines  
21800 Sennecey-lès-Dijon

## USEP Sennecey



### **Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**

L'USEP propose, aux enfants scolarisés à l'école primaire, de découvrir diverses activités leur permettant ainsi de développer un esprit sportif, dans le respect de l'autre.

### **Bureau / Membres :**

Président : Alexandre SAUSSIÉ

Trésorier : Mikaël BOUCHARD

Secrétaire : Jean-Marie BOURGEOIS  
-JACQUET

### **Contact :**

Alexandre SAUSSIÉ

[usepsennecey21@gmail.com](mailto:usepsennecey21@gmail.com)

### **Siège :**

Square du Pont de Pierre  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Dans le cadre de son PEDT la commune prend en charge l'adhésion de tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire Roland Belleville.

Cette adhésion permet au plus grand nombre de bénéficier des actions de l'association mais également la participation de l'école à différentes rencontres sportives inter-écoles.



## Les manifestations

Théâtre ou musique, la commune organise chaque année un festival dédié aux amateurs.

Pour rester informés, n'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda sur le site internet de la commune.

Le festival de théâtre :  
Sennecey en Scène



Le festival de musique :  
Les Ziklectiks



Vous souhaitez vous investir dans la vie culturelle municipale et participer à l'organisation de ces manifestations ? N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements (03.80.47.00.12) Toute les bonnes volontés sont acceptées avec plaisir.

---

L'animation communale repose aussi fortement sur l'engagement associatif senneçois. De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année sur la commune (marché Gourmand, vide-grenier, vide-dressing, thé dansant, théâtre, musique, 14 juillet, Choralissimo, danse, bourse aux jouets ...).



## SOLIDARITÉ

- Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- La Mutuelle Communale
- Château Service

## Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

### Présentation



Face à des difficultés, passagères ou durables, le CCAS propose diverses aides et entraides à la population de Sennecey-lès-Dijon.

Ces aides peuvent prendre diverses formes telles que :

- aides alimentaires (en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bourgogne et EPIMUT, l'épicerie sociale de Quétigny) ;
- aides financières (d'urgence, cantine-garderie, sorties scolaires, aménagement de logements face à une situation de handicap ...) ;
- aides morales (écoute, renseignements divers, contacts utiles) ;
- aides techniques (déneigement des trottoirs au droit du domicile des personnes fragiles, plan canicule).

Le CCAS, outre ses attributions obligatoires, propose également diverses actions ou animations en direction des jeunes ou des adultes.

### Le service social

Depuis 2012, la commune dispose d'un travailleur social qui assure un rôle d'écoute, d'information, d'orientation, d'aide aux personnes en difficulté et d'accompagnement social. Véritable relais et interface avec les différents partenaires locaux, le travailleur social assure notamment :

- un premier diagnostic social ;
- un accompagnement administratif
- un accès aux droits (RSA, CMU – ACS, APA, MDDH ...) ;
- la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale.

Véritable outil de solidarité, le service social est ouvert les jeudis et vendredis sur rendez-vous.

De façon complémentaire, il veille aussi à mettre en place des actions de prévention et de développement social local à visée collective.

### Contact :

Service Social  
16, place Saint Maurice  
21800 Sennecey-lès-Dijon

Prise de rendez-vous au  
03 80 47 00 12 ou

@ : [ccas@sennecey-les-dijon.fr](mailto:ccas@sennecey-les-dijon.fr)

## Les actions du CCAS

### Gym douce (payant)

Les mardis matin (de 9h30 à 10h30) ou les jeudis matins de 9h30 à 10h30) au Centre Polyvalent, des séances de gymnastique douce sont proposées pour les adultes.

### Equi mouv' (payant)

Les vendredis matin (de 9h30 à 10h30) des séances ouvertes aux personnes qui souhaitent retrouver une activité physique afin de conserver leur indépendance.

### Les jeudis récréatifs

Le CCAS organise, le jeudi après-midi, des rencontres autour du jeu. Ces séances permettent de se retrouver, tous les 15 jours, autour d'un goûter pour discuter et se détendre notamment en jouant aux cartes ou d'autres jeux de société.

Depuis leur création, les rencontres du jeudi ont permis à de nombreuses personnes de passer un moment ludique et convivial.

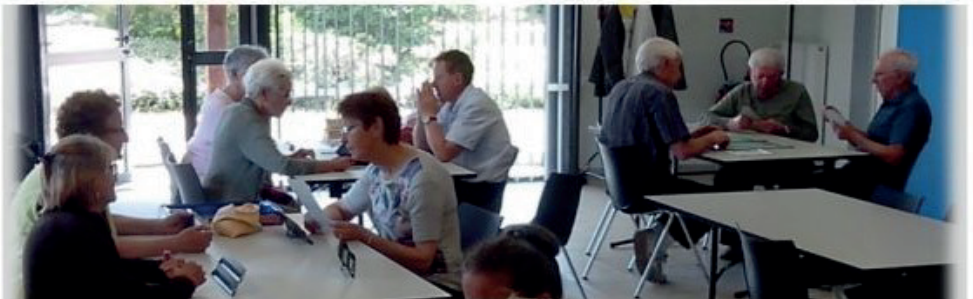
### Le Noël des Aînés

Tous les ans, le CCAS organise pour ses aînés un repas de fin d'année. Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, sont conviées à cet évènement. L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un repas festif, pour un moment convivial.

### Les sorties découvertes

Le CCAS organise, pour toute personne intéressée, des sorties "découvertes" sur la demi-journée ou la journée. Ces sorties proposent de découvrir un lieu, un musée, une activité ...permettant de partager des moments de convivialité, de faire de nouvelles connaissances et de tisser des liens d'amitié.

Le CCAS participe financièrement à ces visites en prenant en charge les frais de transport et d'intervention du guide, les participants n'ayant ainsi qu'un montant modique à supporter.



## Le prêt BAFA

Tout jeune de la commune désirent passer son Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) peut prétendre à une aide financière de 300 €, remboursable selon un échéancier établi par lui-même.

Les demandes sont à déposer à la Mairie et le stage est à effectuer au sein du Centre de Loisirs communal selon les disponibilités de celui-ci.

## L'aide citoyenne

L'aide citoyenne est un dispositif qui tend à garantir et favoriser l'égalité d'accès à la formation, à la culture ou à l'action solidaire et à encourager une implication citoyenne des jeunes.

Les projets pour lesquels l'aide peut être apportée sont de toutes natures et tendent à édifier le jeune.

Tout jeune bénéficiant de cette aide se déclare prêt à apporter son concours bénévole à une action d'intérêt général pour un minimum de 4h00.

Chaque année, le CCAS invite les jeunes sennaëtois à retirer un dossier en Mairie. Le dossier contient la liste des actions pour lesquelles leur soutien est sollicité



## Les animations

Le CCAS contribue également à l'animation de la commune et au développement du lien social en organisant diverses animations ouvertes à tous :

- Thés dansants ;
- Festival annuel du jeu de café ;
- Soutien à la bourse aux jouets ...



Pour tout renseignement sur les actions du CCAS, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie aux jours et heures d'ouverture au public (03 80 47 00 12).



## La Mutuelle Communale

**Pour que la santé ne soit plus un luxe ...**

Qu'est ce qu'une mutuelle communale ?

La mutuelle communale permet une amélioration de l'accès aux soins des habitants en leur faisant bénéficier, sur leur initiative, d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Avec des tarifs négociés et attractifs, la proposition de la mutuelle MOS a été retenue. Il s'agit d'une offre « pour tous » adressée d'abord aux plus démunis, ayant des ressources faibles, ou aux retraités. Le faible nombre de critères de différenciation entre les souscripteurs permet plus d'égalité avec un bon rapport qualité/prix dans un esprit de solidarité et d'accès aux soins.

Qui peut bénéficier de la mutuelle communale ?

Cette mutuelle communale est destinée à l'ensemble des habitants de Sennecey-lès-Dijon (non soumis à un régime complémentaire santé obligatoire) ainsi que toutes personnes et leurs ayants droit, pouvant justifier d'une attache avec la commune, par le lieu de résidence principale, par le lieu de travail ou par la fiscalité.

### Contact :

Mutuelle MOS

8 Rond-Point de la Nation

Immeuble Apogée B

CS 76714 - 21067 DIJON CEDEX

@ : [contact@mutuelle-mos.fr](mailto:contact@mutuelle-mos.fr)



## Château Service – Guichet Unique



Le Guichet Unique de l'Est Dijonnais - « Château Services » est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) et gérée par la Ville de Quetigny. Elle regroupe différents services gratuits et accessibles aux habitants de l'Est Dijonnais.

Château service vous accueille et vous oriente vers des services, des permanences qui peuvent vous aider.

Sont mises à disposition dans cet espace :

- des bornes CAF et CPAM pour faciliter vos démarches
- des informations et de la documentation en accès libre.

Vous trouverez également des permanences sur rendez-vous avec :

- le conciliateur de justice qui permet de faciliter et constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il s'agit essentiellement de litiges entre particuliers ou avec des professionnels.

- des avocats, dans le cadre de consultations juridiques gratuites et d'orientation vers les démarches à mener.
- la confédération syndicale des familles (CSF) pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches en rapport avec la consommation et le logement.
- des représentants de Solidarités femmes qui a pour but de venir en aide aux femmes, avec ou sans enfant, victimes de violences conjugales ou familiales dans le respect de la confidentialité.
- des représentants d'EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) qui proposent, par le biais de retraités bénévoles compétents, des conseils et aides techniques pour la création et le maintien des petites entreprises.

Vous y trouverez également le service social du Département.

### Contact :

Château-services

22, avenue du Château

21800 Quetigny

Tél. 03 80 48 41 00

@ : [guichet-quetigny@quetigny.fr](mailto:guichet-quetigny@quetigny.fr)

Accueil du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

# VENTE DE MIEL



Miel issu du rucher communal



Tarifs :

Pot de miel de 125 g environ : 3,00 €

Pot de miel de 250 g environ : 5,00 €

Pot de miel de 500 g environ : 8,00 €

S'adresser à l'accueil de la Mairie

Rucher pédagogique géré par la commune en partenariat avec le Comité Jardinot de Sennecey





**suivez-vous sur Facebook !**